

« L'égalité doit être une priorité pour 2019 ! »

ÉGALITÉ Isabelle Simonis quitte ses fonctions de ministre des Droits des femmes

- ▶ La future ex-ministre francophone (PS) des Droits des femmes va devenir bourgmestre de Flémalle...
- ▶ ... Et déléguée aux Droits des femmes pour poursuivre son action.
- ▶ Quel est son bilan ?

ENTRETIEN

Cela devait être son dernier tour de piste, sa révérence. Ce jeudi, la bientôt ex-ministre des Droits des femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PS) a présidé la dernière assemblée participative pour les droits des femmes, « Alter Egales », devant un parterre d'associations. Celle qui va ceindre l'écharpe mayorale de Flémalle dès le 3 décembre prochain quitte dès

lors son ministère... Mais devient « déléguée aux Droits des femmes et à l'égalité », fonction rattachée au ministre-président, Rudy Demotte, pour poursuivre sa mission sur ces questions.

Enfin, c'est un faux départ... Vous conservez la matière des droits des femmes.

J'avais annoncé mon départ du gouvernement et je suis restée sur ma décision. Je ne reste pas ministre. C'est le ministre-président qui, par sa fonction transversale, reprend les compétences Droits des femmes et Egalité. Mais il m'a demandé de faire le lien et de le conseiller sur certaines initiatives. Je remplirai ce rôle de façon bénévole. La matière reste, avec une équipe « Droits des femmes » au sein du cabinet, et un budget plein et entier. Budget que je viens de présenter et qui est, pour cette année, de plus d'un million !

tions du terrain. Si j'ai un regret, c'est de ne pas avoir eu de leviers au niveau socio-économique. Mais c'est lié aux compétences de la FWB.

C'est le grand regret des associations : elles auraient préféré un tel ministère au niveau fédéral, voire régional. N'a-

« Les décisions du gouvernement fédéral sont une catastrophe pour les droits des femmes »

Quel bilan tirez-vous après ces quatre années comme première ministre des Droits des femmes de Belgique ?

Quand on a commencé, on parlait d'une page blanche avec un budget égal à zéro. Aujourd'hui, nous avons affecté des moyens spécifiques à cette politique, développé des projets. Mais surtout, on a réussi à instaurer un point de vue transversal de cette matière : tous les ministres sont impliqués. Cette année, les 245 articles du budget 2019 ont été analysés, évalués au prisme du genre. En début de législature, certains disaient qu'il s'agissait d'un ministère gadget. Je pense, sans prétention, qu'aujourd'hui plus personne ne le dirait. Je retiens aussi l'expérience de la gouvernance avec les associations de femmes. Je suis intimement convaincue que demain, et dans tous les secteurs, nous devons rapprocher les politiques des aspira-

t-on pas créé ce ministère là où les compétences étaient les plus minces ?
Je pense au contraire que ce ministère est indispensable en FWB car c'est à ce niveau de pouvoir que l'on travaille le plus sur la construction des mentalités, qu'on agit sur les stéréotypes. Pour moi, le problème n'est donc pas que le ministère ait été créé à la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais qu'il n'y en ait pas eu ailleurs !

C'était impossible de collaborer avec le gouvernement fédéral actuel ?

Chaque année, nous avons envoyé les recommandations d'Alter Egales aux ministres compétents. Celles qui concernaient l'emploi, notamment. A part du gouvernement wallon de

l'époque, nous n'avons eu aucune réponse. Or, les décisions du gouvernement fédéral sont une catastrophe pour les droits des femmes. Les réformes socio-économiques – l'emploi, les pensions – les pénalisent fortement. Les économies dans les soins de santé également : mammographie, rendez-vous gynécologique, pilule du lendemain, etc. Et la sortie de l'IVG du code pénal est un véritable enfumage. Il n'y a pas de réflexe « genre » au gouvernement fédéral.

On n'a jamais autant parlé des droits des femmes que cette année. Il y a un nouveau souffle féministe ?

D'une part, je sens un mouvement très positif depuis #MeToo. Mais j'ai aussi une certaine inquiétude face à la banalisation de relations de couple peu égalitaires chez une proportion de jeunes. Ensuite, avec la crise économique et la montée des populismes, on voit bien que certains gouvernements en Europe reviennent très facilement sur les acquis des femmes. J'ai donc à la fois des inquiétudes et beaucoup d'espoir quand je vois les collectifs de jeunes féministes. De plus en plus de jeunes hommes s'engagent aussi pour l'égalité, y compris en s'opposant au type d'homme que la société leur demande d'être.

Cela devient un tout petit peu plus facile aujourd'hui de se dire « féministe » ?

Le dire, c'est bien. Le faire, c'est mieux ! Nous devons réussir collectivement à passer de cette déclaration d'égalité – plus personne n'ose remettre ça en question aujourd'hui ! – à une égalité réelle. Or, pour y arriver, nous avons besoin de politiques qui démontrent que c'est une priorité. Et ça ne l'est pas encore partout ! Cela doit être un enjeu aux élections de 2019. Cette question de l'égalité et la revendication d'un ministère des Droits des femmes à tous les niveaux seront-elles inscrites en lettres d'or dans les programmes ? Ce sera le cas au PS. C'est à ce prix qu'on obtiendra des résultats. ■

Propos recueillis par
ELODIE BLOGIE

Isabelle Simonis

C'est d'abord aux Femmes prévoyantes socialistes qu'Isabelle Simonis s'engage. Elle en sera secrétaire générale à la fin des années 90. Députée wallonne dès 2004 et bourgmestre empêchée de Flémalle depuis 2006, elle sera secrétaire d'Etat aux Familles entre 2003 et 2004, et présidente du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Poste dont elle devra démissionner. En 2014, elle devient ministre des Droits des femmes.

secteur Une alliée fédératrice aux compétences limitées

Toutes les associations de femmes vous le rappelleront : leur revendication initiale, lors des dernières élections, était d'obtenir un ministère des Droits des femmes... au niveau fédéral. Qu'il soit finalement créé mais dans le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a réduit la latitude de la première ministre des Droits des femmes de Belgique. « *Il y avait également des enjeux énormes du côté des Régions, pointe Hafida Bachir, présidente de Vie féminine. Pourquoi créer le ministère là où il y a le moins de leviers ?* »

Tenant compte de ce cadre limité, les mouvements de femmes se montrent plutôt enthousiastes aujourd'hui. Cette satisfaction tient en un nom : « *Alter Egales* ». Inconnue du grand public, cette assemblée participative pour les droits des femmes a été mise en place par la ministre dès son entrée en fonction. Chaque année, une centaine d'associations se sont réunies pour travailler ensemble sur une grande thématique annuelle et aboutir à des recommandations. Xénia Maszowez, secrétaire générale des Femmes prévoyantes socialistes, dresse le portrait d'une ministre à l'écoute du terrain, loin de travailler en vase clos dans son ministère. Reine Marcelis, présidente de l'ASBL Synergie

Wallonie, insiste sur la mise en réseau : « *Cela donne plus de force au mouvement et au combat féministe.* »

Bien, mais concrètement, qu'est-ce que ces assemblées ont donné ? « *Il est parfois plus compliqué de voir ce que deviennent nos recommandations, admet Isabella Lenarduzzi, de Jump, très positive sur le travail fédérateur de la ministre. Les compétences sont tellement disparates sur cette question.* » Reste que quel que soit le thème (travail, lutte contre les stigmatisations, droit à l'intégrité physique et droit à être représentée), la ministre a aussi lancé chaque année un appel à projets et octroyé des subides à 20 voire 30 projets (300.000 euros en tout chaque année).

Accent sur la prévention

Les compétences principales de la Fédération se situant du côté de la prévention, la ministre a multiplié les campagnes. La dernière en date « *Arrête. C'est de la violence* » s'adresse aux jeunes via une web série sur les violences sexuelles et le cyberharcèlement. « *Elle a couplé ses compétences, remarque Sylvie Lausberg, présidente du Conseil des femmes francophones, en travaillant beaucoup sur la jeunesse et le sexisme.* » En interdisant les concours de mini-

Miss, par exemple, ou en créant un label pour l'Evras (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)... Même si « *la ministre n'a pas réussi à convaincre ses partenaires de majorité d'imposer ce label dans l'enseignement, regrette Sylvie Lausberg. Or, c'est bien là qu'il est nécessaire.* ». N'importe quel groupe (d'obédience catholique par exemple) peut intervenir dans les écoles. Il n'y a pas de label contraignant, comme dans le secteur jeunesse.

Surtout, la lutte contre les violences faites aux femmes a été une priorité pour la ministre, comme le soulignent toutes nos interlocutrices. Souvent en concertation avec différentes entités fédérées, elle a ainsi créé une ligne d'écoute gratuite pour les victimes de violences sexuelles, mis en place des cours sur les violences fondées sur le genre pour les futurs professionnels du secteur paramédical, etc. Le plan intra-francophone de lutte contre les violences est aussi soulevé. Malgré les doutes initiaux, tenant compte du faible pouvoir dont la ministre disposait, et en dehors de quelques (rares) réserves, le secteur se réjouit de l'action d'Isabelle Simonis, vue comme une « *alliée* ». Côté visibilité pour le grand public, par contre... ■

E.BL.